

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
31 mars 2025

Date de la séance :
08 avril 2025

**Les membres en exercice
sont : 36.**
Quorum : 19
Membres présents : 21
Membres représentés : 5
(Pouvoirs)
Total votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 avril 2025 à 19h00

L'an deux mil Vingt-cinq, le 08 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD

Présents : Mme.PERIGAULT Isabelle

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
MARNE ET GONDOIRE

Présents :
Mme. CHEVALLIER Sylvia M.
COLAISSEAU Olivier Mme. CROISIER
Rébecca (suppléante de M. COMPARET
Philippe) M. DA SILVA Manuel M. DJIGO
Alioune M. ELOUNDOU Xavier Mme.
GENDRE Geneviève Mme. LEFORT
Martine M. SIMON Laurent M. MACLE
Claude (suppléant de M. SALVAGGIO
Tony), Mme SMAGIEL Evelyne (suppléante
de M. JAHIER Patrick)

VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION

Présents :
M. ARNAUD Serge M. CHARPENTIER
David M. CHEVALIER Luc M. FOURNIER
Dominique
M.GARROUSTE Michel M. MARSAUD Cyril
M.MASSON Alain M. POUPART Antoine
Mme. RESTA Simonetta

EXCUSÉS

M. AUVRELE Patrick Mme. BONNOT
Valérie Mme. BOUARABA Saïda Mme.
CAPDEVILA Aurore M. CHEVALIER Daniel
M. COMPARET Philippe Mme. DUPRE
Isabelle M. GAILLARD Julien Mme.
GBIORCZYK Anne M. JAHIER Patrick
M. JOUDRAIN Patrick M. KOLOPP Alain
Mme. PETITOT Michèle M. PITARI
Francesco M. POTTIER Jacques M.
SALVAGGIO Tony M. TAUPIN-GARDIN
Patrick. Mme.TORTRAT Nathalie

Pouvoirs :

- Pouvoir de POTTIER Jacques à COLAISSEAU Olivier
- Pouvoir de GBIORCZYK Anne à ARNAUD Serge
- Pouvoir de PETITOT Michèle à LEFORT Martine
- Pouvoir de GAILLARD Julien à MARSAUD Cyril
- Pouvoir de PITARI Francesco à CHARPENTIER David

OBJET : BUDGET PRIMITIF DU SIEMU POUR L'ANNEE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis préalable favorable du bureau syndical lors de sa séance du 25 mars 2025

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADOpte le budget primitif pour l'exercice 2025 voté au chapitre équilibré en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement

APPROUVE les états joints en annexe : les amortissements, l'équilibre des opérations financières, l'état du personnel

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Recettes		BP/DM 2024	CA 2024	BP 2025
74	Dotations, subv..	2 964 918,66	2 964 918,00	2 864 917,00
75	autre produits de gestion courante	0,00	1,69	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 367,40	0,00
ROO2	Résultat reporté ou anticipé	382 069,92	382 069,92	424 141,05
42	opération d'ordre de transfert entre sections	10 774,06	10 774,06	10 774,06
	RECETTES DE L'EXERCICE	3 357 762,64	3 360 131,07	3 299 832,11

Dépenses		BP/DM 2024	CA 2024	BP 2025
60-1-2-3	Charges à caractère général	2 743 346,47	2 367 111,12	2 658 515,07
12	Charges de personnel	440 000,00	430 540,67	478 700,00
65	Autres charges de gestion courante	65 749,94	59 821,06	78 800,00
66	Charges financières	2000,00	0,00	0,00
67	charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	12 000,00
023	versement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
42	opération ordre transfert entre sections	86 666,23	78 517,17	71 817,04
DEPENSES DE L'EXERCICE		3 357 762,64	2 935 990,02	3 299 832,11

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Recettes		BP/DM 2024	CA 2024	BP 2025
13	Subvention d'investissement	73 222,87	91 491,94	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00
21	virement de la section de fonctionnement	86666,23	0	0,00
40	Amortissement	0,00	78 517,17	71 817,04
R001	Excédent reporté	152 752,73	155 752,73	280 684,14
RECETTES DE L'EXERCICE		312 641,83	325 761,84	352 501,18

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Dépenses		BP/DM 2024	CA 2024	BP 2025
	RAR N-1	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles	130 066,98	26 710,84	160 000,00
21	immobilisations corporelles	16 023,54	7 592,80	13 341,70
40	Opération d'ordre entre sections	10 774,06	10 774,06	10 774,06
27	Autres immobilisation financière	1 500,00	0,00	0,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	158 364,58	45 077,70	184 115,76

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,
- Au comptable de la collectivité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le

Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Olivier COLAISSEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com